

LA PRIME DE RENTRÉE

continue de fondre

▶ Cette année encore, l'allocation destinée aux fournitures scolaires est rabotée de 15%

▶ Alors que les frais des familles ne font qu'augmenter, la prime de rentrée a une nouvelle fois été revue à la baisse.

Pour la deuxième année d'affilée, elle a subi une diminution de 15%. Un sérieux manque à gagner pour les familles, d'autant plus que les prix des fournitures scolaires ne sont pas en recul pour le moment.

Généralement, la fin de l'été est une période relativement difficile pour les familles avec enfants. À peine rentrées de vacances, il leur faut déjà remettre la main au portefeuille pour aller se procurer les fournitures scolaires. C'est pour pallier ces

difficultés que leur est versée la prime scolaire. "Cette allocation n'a pas vocation à couvrir toutes les dépenses liées aux achats scolaires. Ces dernières font partie des frais qui sont liés au fait d'avoir un enfant. Elles sont généralement donc à la charge des parents", note Marc Ertveldt, porte-parole de Partena.

QUANT À LA BAISSÉ, il faut, selon Marc Ertveldt, la relativiser : "C'est vrai que le montant est faible mais il le sera encore plus s'il y a de nouvelles coupures. De plus, la prime est restée inchangée pour ceux qui en ont le plus besoin, comme les parents isolés, au chômage ou pensionnés. Je suis d'accord pour dire que le coup de

pouce est de plus en plus réduit mais je pense qu'il est bien plus qu'uniquement symbolique", insiste-t-il.

La Ligue des familles est, elle, beaucoup plus inquiète. "L'école est censée être gratuite. On est très loin du compte", note Patrick Binet, président de l'organisme.

EN CE QUI CONCERNE le futur de la prime scolaire, il reste flou. Compétence longtemps dans les mains du gouvernement fédéral, elle vient récemment de passer sous la houlette des Régions. Ces dernières ont donc à présent une autonomie totale en la matière. En Wallonie, c'est

le nouveau ministre des Affaires sociales Maxime Prévot qui sera en charge de ce dossier.

Actuellement, rien n'est encore prévu concernant les montants délivrés dans les prochaines années.

Tania Dekens, administratrice de Famifed, se veut rassurante : "Nous n'avons pas encore eu d'écho quant à une possible nouvelle baisse l'année prochaine."

La Ligue des familles se montre plus préoccupée. Elle craint que de nouvelles coupes ne soient à l'ordre du jour dans le but de "rééquilibrer les budgets".

Qui vivra verra.

Romain Demoustier

	PRO	CONTRE
<p>"Les familles font face à de nombreuses dépenses pour leurs enfants en août et en septembre. Cette prime de rentrée est là pour leur donner un coup de pouce dans cette période difficile. Il est important de préciser qu'elle n'a pas non plus vocation à pallier tous les achats d'une famille. Il est vrai que son montant n'est pas forcément élevé mais sa perception est subjective. Pour des gens qui ont de faibles revenus, cette petite aide est plus que bienvenue. Certains attendent même de la recevoir pour aller faire leurs courses de rentrée. Je trouve en définitive que c'est quand même un bon montant que l'on offre aux familles. De plus, il n'est pas prévu qu'il y ait de nouvelles baisses l'année prochaine."</p> <p>TANIA DEKENS, ADMINISTRATRICE DE FAMIFED (ANCIENNE ONAFTS)</p>	<p>"Cette prime de rentrée est appréciée par les familles mais elle est clairement insuffisante. J'ai souvent des familles qui m'appellent pour me dire que cela ne suffit vraiment pas. Certaines avouent même devoir serrer la vis ailleurs pour pouvoir payer les fournitures scolaires de leurs enfants en période de rentrée. Ces montants sont trop faibles et ne correspondent pas à la réalité actuelle des familles. Le problème est que si on touche à une dépense, c'est tout le système d'allocations qu'il va falloir repenser. C'est vrai que le budget de l'État est étrié mais les familles les plus modestes ont besoin de cash pour faire face à leurs dépenses quotidiennes, elles n'ont pas besoin d'avantages fiscaux."</p> <p>MICHEL DELFORGE, ADMINISTRATEUR CAF À L'UCM</p>	

ÉVOLUTION DU MONTANT DE L'ALLOCATION DE RENTRÉE

AGE	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
DE 0 À 5 ANS	25,50€	25,50€	26,53€	27,06€	22€	20€
DE 6 À 11 ANS	54,12€	54,12€	56,31€	57,44€	50€	43€
DE 12 À 17 ANS	75,77€	75,77€	78,83€	80,41€	70€	60€
DE 18 À 22 ANS	50€	51€	79,59€	108,25€	95€	80€

AVOIR UN ENFANT**Trouvez-vous la prime de rentrée scolaire suffisante ?****Delphine**

Femme au foyer | 2 enfants
(9 et 11 ans)

“C'est plus symbolique qu'autre chose. C'est toujours un petit plus, mais ça ne m'incite pas à acheter de la meilleure qualité.”

Annette

Infirmière | 1 enfant (3 ans)

“Que ce soit les allocations ou la prime de rentrée scolaire, il n'y a rien qui aide vraiment. Moi, je mets cet argent sur le compte épargne de ma fille.”

Géraldine

Assistante sociale | 1 nouveau-né

“Ça ne recouvre même pas un quart de ce que je dois acheter ! Même pour les langes, cet argent ne va pas m'aider. Je me demande d'ailleurs comment les montants sont déterminés.”

Bérangère

Ressources humaines | 1 enfant
(1 an)

“Vu tout ce que je dois payer, c'est plutôt drôle. Après, je ne vais pas cracher sur cet argent. Ça va m'aider à investir dans de nouvelles chaussures pour le petit.”

Milena Beumers-Le Doaré (st.)